

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Date de convocation : 23 juin 2014

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2014-37(RAJ)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 30 juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Roland AUBERT, Jean ARNAUD, Jean BALLESTER, Marcel CHAIX, Marcel CLEMENT, Gérard DE MEESTER, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Pierre POURCIN, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Khaled BENFERHAT, Claude BREMOND, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI (représenté par Monsieur CHAIX), Serge PRATO René MASSETTE, Michel REY, Jean-Yves ROUX, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN.

Monsieur Jean ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président.

Objet : Approbation du compte-rendu de la réunion du CASDIS du 24 juin 2014

Le Président FIAERT expose :

Le compte rendu de la réunion du 24 juin 2014 a été porté à la connaissance de chaque administrateur.

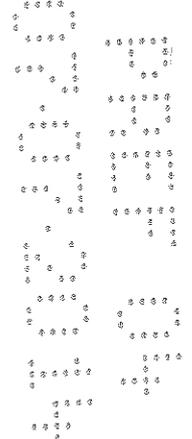
L'assemblée délibérante doit approuver ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT



11

12

13

14

15

16

17

18

19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S.

Séance du 24 JUIN 2014

ORDRE DU JOUR

- Rapport N°1 Approbation du compte-rendu du CASDIS du 27 mai 2014
- Rapport N°2 Election du Premier Vice-Président du Conseil d'Administration
- Rapport N°3 Election du Deuxième Vice-Président du Conseil d'Administration
- Rapport N°4 Election du Troisième Vice-Président du Conseil d'Administration
- Rapport N°5 Election du Membre du Bureau du Conseil d'Administration
- Rapport N°6 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Rapport N°7 Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de la Commission Administrative Paritaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels non-officiers
- Rapport N°8 Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Technique Paritaire départemental spécifique à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Professionnels
- Rapport N°9 Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires
- Rapport N° 10 Désignation des membres du conseil d'administration au sein des Commissions Départementales de Réforme des Sapeurs-Pompiers
- Rapport N° 11 Désignation d'un membre du Conseil d'Administration au Comité National d'Action Sociale
- Rapport N° 12 Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de l'EPI oeuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement
- Rapport N° 13 Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité
- Rapport N° 14 Désignation des membres des commissions organiques du Conseil d'Administration
- Rapport N°15 Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres, Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C
- Rapport n°16 Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres, Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des sapeurs-pompiers volontaires
- Questions diverses

Etaient présents :

Les membres avec voix délibérative :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, Bernard DIGUET, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA.

Les membres avec voix consultative :

Le Lieutenant-Colonel Thierry CARRET, Directeur par suppléance du Service Départemental d'Incendie et de Secours,
Le Lieutenant André FASSINO, représentant les SPV non officiers,
Le Sergent Ludovic GEFFROY, représentant les SPP non officiers,
Le Sergent-Chef Thomas BRUNET, représentant les SPV non-officiers.

Etaient excusés :

Madame Patricia WILLAERT, Préfet des Alpes de Haute-Provence,
Messieurs Jean BALLESTER, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, René MASSETTE, Pierre POURCIN, Michel REY, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN,
Le Capitaine Arnaud VALLOIS, Président de l'UDSP,
Le Médecin Hors Classe Frédéric PETITJEAN, Médecin-Chef du Service de Santé et de Secours Médical,
Le Lieutenant Toufik REKIA, représentant les SPP officiers,
Madame Violette RENAUX, Payeuse Départementale,
Monsieur Jean-Luc CELESTIN, Directeur des finances et des affaires juridiques du Conseil Général.

Assistaient également à la réunion :

Madame PLAZA, directrice des services du cabinet et de la sécurité de madame le Préfet.

Le Président FIAERT ouvre la séance à 15 heures.

Il remercie madame la directrice des services du cabinet et de la sécurité de la Préfecture pour sa présence à cette réunion.

Monsieur ARNAUD a été désigné secrétaire de séance par le Président. Il procède à l'appel, le quorum étant atteint le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Avant d'aborder les rapports inscrits à l'ordre du jour, le Président FIAERT informe les administrateurs des résultats des élections au CASDIS, à la CATSIS et au CCDSPV, suite à la réunion de la commission de recensement des votes du 12 juin dernier en Préfecture :

ELECTIONS CASDIS

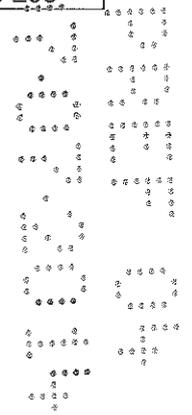
Collège des communes (liste présentée par l'association des Maires des AHP)

Inscrits	Votants	Nombre de voix inscrites	Nombre de voix recensées	Suffrages nuls	Suffrages exprimés
168	120	171 646	145 299	0	145 299

Nombre de sièges à pourvoir : 7 sièges de titulaires, 7 sièges de suppléants :

Membres titulaires :

Jean ARNAUD (Maire - Bras d'Asse)
Christian LOGIER (Adjoint au Maire - Gréoux-les-Bains)
Jacques LARTIGUE (Adjoint au Maire - Forcalquier)
Bernard DIGUET (Adjoint au Maire - Manosque)
Patricia GRANET (Maire - Digne-les-Bains)
Serge PRATO (Maire - Saint André-les-Alpes)



Khaled BENFERHAT (Maire – Saint Etienne les Orgues)

Membres suppléants :

Patrick BOUVET (Maire – Uvernet-Fours)
Daniel JUGY (Maire - Aiglun)
Brigitte BONNET (Maire - Beaujeu)
Jean-Christophe PETRIGNY (Maire – Saint Martin de Brômes)
Régine AILHAUD (Maire - Champtercier)
Jean-Pierre TERRIEN (Maire - Castellane)
Alain CLAPIER (Maire - Vachères)

Collège des EPCI (liste présentée par l'association des Maires des AHP)

Inscrits	Votants	Nombre de voix inscrites	Nombre de voix recensées	Suffrages nuls	Suffrages exprimés
7	5	31 946	25 052	0	145 299

Nombre de sièges à pourvoir : 1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant :

Membre titulaire :

Patrick MARTELLINI
(Président – Communauté de Communes Moyenne-Durance)

Membre suppléant :

Marcel CHAIX
(Président – Communauté de Communes du Teillon)

ELECTIONS CATSIS

Collège des SPP OFFICERS (liste présentée par le syndicat autonome SPP PATS)

Inscrits	Votants	Suffrages non exprimés	Suffrages exprimés
21	14	2	12

Nombre de sièges à pourvoir : 2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants :

Membres titulaires :

Lieutenant Toufik REKIA
Capitaine Christophe DEVAUX

Membres suppléants :

Lieutenant Eric GUEUGNON
Lieutenant Eric TRASLEGLISE

Collège des SPP NON OFFICERS (liste présentée par le syndicat autonome SPP PATS)

Inscrits	Votants	Suffrages non exprimés	Suffrages exprimés
41	25	1	24

Nombre de sièges à pourvoir : 3 sièges de titulaires, 3 sièges de suppléants :

Membre titulaire :

Sergent Ludovic GEFFROY
Sergent-Chef Mathieu GUIEYSSE
Caporal-Chef Alain SARRACANIE

Membre suppléant :

Sergent José VASQUEZ
Caporal Marc ACCOMIATO
Sergent Pascaline VEYS

Collège des SPV OFFICERS (liste présentée par l'UDSP 04)

Inscrits	Votants	Suffrages non exprimés	Suffrages exprimés
144	74	8	65

Nombre de sièges à pourvoir : 2 sièges de titulaires, 2 sièges de suppléants :

Membres titulaires :

Lieutenant André FASSINO
Lieutenant Jean-Noël RATHGEBER

Membres suppléants :

Lieutenant Laurent MAGNAN
Lieutenant Anne-Cécile BELLAICHE

Collège des SPV NON OFFICERS (liste présentée par l'UDSP 04)

Inscrits	Votants	Suffrages non exprimés	Suffrages exprimés
1062	282	26	256

Nombre de sièges à pourvoir : 3 sièges de titulaires, 3 sièges de suppléants :

Membres titulaires :

Sergent-Chef Thomas BRUNET
Caporal-Chef Mehdi IKERBANE
Sergent-Chef Mickaël ISNARD

Membres suppléants :

Sergent-Chef Frédéric PACCHIANO
Caporal Benjamin GUILLAUD-SAUMUR
Adjudant Thibault BARBE

ELECTIONS CCDSPV

Liste présentée par l'UDSP 04

Inscrits	Votants	Suffrages non exprimés	Suffrages exprimés
1265	391	45	346

Nombre de sièges à pourvoir : 7 sièges de titulaires, 7 sièges de suppléants :

Membres titulaires :

Florence SCHREINER



Carole GILLET
Jérémy GUERY
Denis LAUZE
Denis AUZIAS
Lucien BERNE
Yann COULON

Membres suppléants :

Nadège KIMMEL
Luc VIGNOT
Joseph BOGGIANO
Laurent ROUGIER
Michel GARCIA
Stéphane MARCANTONIO
Laëtitia MALIMO

Au terme de cette communication le Président FIAERT aborde les différents rapports inscrits à l'ordre du jour :

Rapport n°1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du CASDIS du 27 mai 2014

Le Président FIAERT présente ce rapport, en l'absence d'observation il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°2 : Election du Premier Vice-Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIAERT, le vote à main levée ayant été demandé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration en exercice présents

Se présente au poste de 1^{er} Vice-Président :

- Monsieur Roland AUBERT

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 13

Suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Monsieur Roland AUBERT : 13 voix

Monsieur Roland AUBERT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Rapport n°3 : Election du Deuxième Vice-Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIAERT, le vote à main levée ayant été demandé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration en exercice présents

Se présente au poste de 2^{ème} Vice-Président :

- Monsieur Jean-Yves ROUX

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 13

Suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Monsieur Jean-Yves ROUX : 13 voix

Monsieur Jean-Yves ROUX, ayant obtenu la majorité absolue, est élu 2ème Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Rapport n°4 : Election du Troisième Vice-Président du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIAERT, le vote à main levée ayant été demandé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration en exercice présents

Se présente au poste de 3^{ème} Vice-Président :

- Monsieur Bernard DIGUET

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 13

Suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Monsieur Bernard DIGUET : 13 voix

Monsieur Bernard DIGUET ayant obtenu la majorité absolue, est élu 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Rapport n°5 : Election du Membre du bureau du Conseil d'Administration

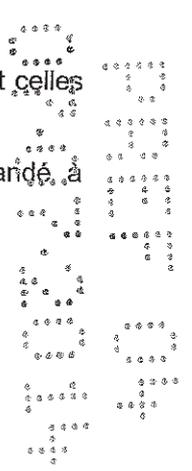
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L 1424-27 :

Sous la Présidence de Monsieur Claude FIAERT, le vote à main levée ayant été demandé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration en exercice présents

Se présente au siège de membre du Bureau :

- Monsieur Serge SARDELLA

Le quorum étant atteint, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.



Chaque membre du Conseil d'Administration a voté. Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 13

Suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- Monsieur Serge SARDELLA : 13 voix

Monsieur Serge SARDELLA, ayant obtenu la majorité absolue, est élu membre du Bureau du Conseil d'Administration.

Rapport n°6 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président FIAERT propose de désigner :

Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Yves ROUX
- Monsieur Jean ARNAUD

Membres suppléants :

- Monsieur Roland AUBERT
- Monsieur Michel ZORZAN

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de la Commission Administrative Paritaire des Sapeurs-Pompiers Professionnels non-officiers

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Bernard DIGUET - Jacques LARTIGUE	- Félix MOROSO - Serge SARDELLA

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°8 : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Technique Paritaire

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Bernard DIGUET - Michel REY - Lt-Colonel Thierry CARRET - Commandant Philippe SANSA	- Félix MOROSO - Michel ZORZAN - Pierre POURCIN - Daniel JUGY

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°9 : Désignation des Membres du Conseil d'Administration au sein du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Christian LOGIER - Michel REY - Khaled BENFERHAT - Jean ARNAUD - Lt-Colonel Thierry CARRET - Commandant Philippe SANSA	- Félix MOROSO - Michel ZORZAN - Claude BREMOND - Jean BALLESTER - Pierre POURCIN - Serge PRATO

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°10 : Désignation des membres du conseil d'administration au sein des Commissions Départementales de Réforme des Sapeurs-Pompiers

Le Président propose de désigner :

- deux membres titulaires et quatre suppléants pour siéger à la commission départementale de réforme des sapeurs-pompiers professionnels

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
- Michel ZORZAN - André LAURENS	- Pierre POURCIN - Patrick MARTELLINI - Marcel CLEMENT - Claude FIAERT

- deux membres titulaires et deux suppléants pour siéger à la commission départementale de réforme des sapeurs-pompiers volontaires

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
- Michel ZORZAN - Le Directeur Départemental du SDIS	- André LAURENS - Commandant Jean-Dominique BARIOLET, chef du groupement des ressources humaines et financières

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°11 : Désignation d'un membre du Conseil d'Administration au Comité National d'Action Sociale

Le Président propose de désigner :

- Monsieur Roland AUBERT

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°12 : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein de l'Etablissement Public Interdépartemental oeuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement

Le Président propose de désigner :

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
- Claude FIAERT	- Jean ARNAUD

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°13 : Désignation des membres du Conseil d'Administration au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Président propose de désigner comme représentants de l'établissement public :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Serge SARDELLA - Patricia GRANET - Lt-Colonel Thierry CARRET - Commandant Philippe SANSA	- Félix MOROSO - Michel ZORZAN - Claude BREMOND - Commandant Henri COUVE

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°14 : Désignation des membres des commissions organiques du Conseil d'Administration

Le Président FIAERT propose de désigner les représentants suivants au sein des commissions organiques du Conseil d'Administration, étant précisé que les membres du Bureau sont systématiquement membres des commissions organiques du SDIS.

- Commission des Finances et du Patrimoine :

	Nom et Prénom
Président	- Claude FIAERT
Membres	- Roland AUBERT - Jean-Yves ROUX - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Félix MOROSO - Michel ZORZAN - Marcel CLEMENT - Jean BALLESTER - Christian LOGIER - André LAURENS - Patrick MARTELLINI - Michel REY

- Commission des Equipements et Moyens de Lutte :

	Nom et Prénom
Président	- Bernard DIGUET
Membres	- Claude FIAERT - Roland AUBERT - Jean-Yves ROUX - Serge SARDELLA

	<ul style="list-style-type: none"> - Marcel CLEMENT - Serge PRATO - Félix MOROSO - Claude BREMOND - Michel ZORZAN - André LAURENS - Patrick MARTELLINI - René MASSETTE - Pierre POURCIN
--	--

- Commission du Personnel, de la Formation et de l'Action Sociale :

	Nom et Prénom
Président	- Roland AUBERT
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Claude FIAERT - Jean-Yves ROUX - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Michel ZORZAN - Jean-Louis ADRIAN - Jean ARNAUD - Gilbert LAURENT - Claude BREMOND - Khaled BENFERHAT

- Commission Communication et Information:

	Nom et Prénom
Président	- Jean-Yves ROUX
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Claude FIAERT - Roland AUBERT - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Jean BALLESTER - Claude BREMOND - Gilbert LAURENT - Marcel CLEMENT - André LAURENS - Jean ARNAUD - Patricia GRANET

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°15 : Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des SPP de catégorie C

Le Président propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Jean-Yves ROUX
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Lieutenant-Colonel Thierry CARRET - Capitaine Denis PARET - Adjudant-Chef Jean-Marie BOUCROT 	<ul style="list-style-type: none"> - Commandant Philippe SANSA - Capitaine Jean Dominique BARIOLETTI - Adjudant-Chef Jean-Luc GRAC

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

Rapport n°16 : Désignation des membres du Conseil d'Administration à la Commission Départementale de Reconnaissance des Attestations, Titres et Diplômes et de Validation des Acquis de l'Expérience compétente à l'égard des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le Président FIAERT précise que le Président de l'UDSP est associé à cette commission à titre de partenaire. Il propose de désigner :

	Titulaires	Suppléants
Président	- Claude FIAERT	- Roland AUBERT
Membres	- Lieutenant-Colonel Thierry CARRET - Capitaine Denis PARET, responsable départemental de la formation - Jean ARNAUD, membre du CASDIS siégeant au CCDSPV - Capitaine Denis AUZIAS, officier de SPV siégeant au CCDSPV - Adjudant-Chef Denis LAUZE, SPV siégeant au CCDSPV	- Commandant Jean-Dominique BARIOLET, chef du groupement RHuF - Sergent-Chef Laurent VOLPE, responsable « formation » - compagnie de Digne les Bains - Christian LOGIER, membre du CASDIS siégeant au CCDSPV - Capitaine Lucien BERNE, officier de SPV siégeant au CCDSPV - Caporal Jonathan JOUBERT, SPV siégeant au CCDSPV

En l'absence d'observation ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président FIAERT cède la parole à madame PLAZA.

Madame PLAZA excuse madame le Préfet qui ne peut assister au CASDIS en raison de l'actualité chargée sur Digne les Bains. Elle rappelle combien elle est heureuse de participer à cette réunion d'installation du CASDIS suite au renouvellement des représentants des communes et des EPCI ainsi que des sapeurs-pompiers.

Elle note que les réunions du CASDIS, toujours constructives, permettent d'optimiser le fonctionnement du SDIS qu'il s'agisse de la gestion financière, administrative ou des ressources humaines. Elle précise que, compte-tenu des risques, le SDIS est une ressource indispensable pour le département.

Madame PLAZA rappelle que le Ministère de l'Intérieur mène une campagne en faveur du volontariat et que le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est très élevé au sein du SDIS 04. Cette démarche doit être encouragée afin que les femmes, les hommes mais aussi les jeunes rejoignent les rangs des volontaires.

Au terme de cette intervention le Président FIAERT propose aux administrateurs présents et principalement aux nouveaux élus de découvrir une présentation du SDIS et du nouveau système d'alerte, suivie, pour ceux qui le souhaitent et qui disposent du temps nécessaire, d'une visite des locaux du CTA/CODIS et du Centre de Secours de Digne les Bains.

Après une présentation de l'organisation territoriale, opérationnelle et fonctionnelle du SDIS, le Lieutenant-Colonel CARRET rappelle que les sapeurs-pompiers volontaires représentent 1 % de la population du département, que le corps départemental est sous-professionnalisé et les PATS sont peu nombreux.

Le Président FIAERT souligne que les travaux de construction impactent lourdement le budget du SDIS, les travaux étant portés par le SDIS seul et les communes rencontrant parfois des difficultés pour trouver l'emprise foncière nécessaire à la construction de CIS. Dans les Hautes-Alpes c'est le département qui porte les opérations bâtementaires.

Le Lieutenant-Colonel CARRET rappelle que l'indice de gravité est très important pour le SDIS 04. Compte-tenu des spécificités du territoire la situation peut s'aggraver du fait des délais d'appels, de transit, d'éloignement des structures et de la saisonnalité notamment.

Les perspectives pour le service reposent sur la nécessité d'apporter une réponse de proximité, pour le secours à personne (maisons de santé, plateforme commune 112/18 – 15 – 17), en synergie avec nos partenaires (mutualisation des moyens gendarmerie – sapeurs-pompiers).

Il est également impératif de prendre en compte le développement économique du département (axe Durance en particulier avec aggravation des risques) et de veiller à la situation du volontariat (fragilité liée à la sollicitation, développement des vocations, gestion de la disponibilité).

Il note également que le SDIS rencontre des difficultés liées à la diminution périodique des moyens du SAMU et à la sous-médicalisation (perte de chance, délais) et ce malgré les bonnes relations avec le centre 15 et rappelle que la suppression du SAMU 04 semble être programmée.

Les principales autres sources de difficultés sont liées à la couverture radio (Antares) et aux délais incompressibles, au risque feux de forêts et aux aléas climatiques, à la sécurité des stations de ski, au problème de disponibilité des SPV, ce point critique devant s'améliorer grâce au nouveau système de traitement et de gestion de l'alerte.

Monsieur MARTELLINI constate que les sapeurs-pompiers s'épuisent car ils sont de plus en plus sollicités par carence de médecins notamment. Il souhaite également qu'une réflexion soit menée sur le niveau d'information du maire lorsqu'une opération de secours est en cours sur la commune car, comme il l'avait déjà signalé, les maires ne sont pas forcément informés en temps réel.

Le lieutenant-Colonel CARRET précise que le nouveau système de gestion de l'alerte permettra de définir des messages d'alerte par SMS pour les élus. S'agissant du taux de sollicitation des pompiers, il rappelle que le 18 doit impérativement intervenir lorsque l'accident a lieu sur la voie publique. Lorsqu'il y a une régulation, les pompiers interviennent à la demande du SAMU et en cas de carence du centre 15 ou du secteur privé les pompiers doivent intervenir faute de quoi la responsabilité du SDIS pourrait être engagée. Le problème de la suppression du SAMU sur le 04 avec transfert sur Gap ne pourra qu'aggraver cette situation.

S'agissant de l'alerte, il informe les administrateurs que la bascule sur Antares est prête, toutefois un complément de couverture est indispensable sur le secteur de l'Ubaye, du bas et haut-Verdon. Cette situation a fait l'objet d'une intervention de madame le Préfet auprès du Ministère de l'Intérieur. En cas d'intervention majeure sur ces secteurs où sont implantées les stations de ski et les campings, la capacité opérationnelle reste limitée, malgré les vacataires.

Au terme de cette présentation le Commandant COUVE détaille les évolutions majeures apportées par le nouveau système SYSTEL qui est testé depuis le 4 juin par 11 CIS pilotes.

Les retours des utilisateurs de ce système qui permet d'optimiser l'armement et le départ des engins, grâce à la gestion individuelle de la disponibilité des SPV sont bons même s'il est nécessaire de laisser un temps d'adaptation et de procéder à certains ajustements.

Monsieur MARTELLINI a eu des retours de la part des sapeurs-pompiers de Château-Arnoux, CIS pilote. Il semble que le nouveau système propose une meilleure régulation de la disponibilité qui permet de gagner en efficacité tout en étant plus équitable sur l'engagement des personnels qui se fait en fonction de leur disponibilité mais aussi de leur grade et de leur compétence.

Le Commandant COUVE note que cette méthode de gestion de l'alerte permet de remotiver certains pompiers qui étaient parfois déçu de rejoindre le centre de secours et constater que les véhicules étaient déjà partis en intervention. En effet, grâce à la gestion individuelle, les difficultés d'armement

seront mieux maîtrisées d'une part, d'autre part les pompiers qui seront bipés auront la certitude de décaler.

Monsieur CLEMENT s'interroge sur le maintien des sirènes sur le territoire de la commune qui au-delà de l'alerte des pompiers doivent rester pour permettre l'alerte des populations.

Le Lieutenant-Colonel CARRET souligne que l'alerte aux populations relève du niveau central et non de la compétence du SDIS. La sirène peut être activé depuis le centre de secours mais ne peut l'être depuis le CODIS.

Monsieur ARNAUD estime que le maire devrait pouvoir déclencher la sirène depuis un téléphone portable et ce dès qu'il a connaissance de la situation et qu'il n'est pas sur le territoire communal.

Le Président FIAERT rappelle pour l'alerte aux populations le SDIS est seulement le bras armé de l'Etat, cette problématique relevant des services de la Préfecture.

Le Commandant COUVE termine cette présentation en précisant que le 1^{er} juillet les centres d'incendie et de secours de Seyne les Alpes et de Riez basculeront également sur le nouveau système SYSTEL.

A la fin de cette intervention Monsieur SARDELLA attire l'attention de ses collègues sur la nécessité d'agir rapidement sur le projet de transfert du SAMU 04 sur GAP en appelant également la population à soutenir l'action des élus.

Le Président FIAERT précise que ce dossier est traité avec la plus grande attention et fermeté par le directeur du SDIS, le président du Conseil Général et lui-même.

En l'absence d'autre intervention le Président remercie les élus présent, rappelle que le prochain CASDIS se réunira le 30 juin prochain à 16 heures 15.

Le secrétaire de séance



Jean ARNAUD

Le président du CASDIS



Claude FIAERT

